

Treillières

MAG' n°72
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2016

Magazine d'information de la commune de Treillières



www.treillieres.fr



**ET LA VALLÉE
SE RÉVÈLERA...**

Un projet d'aménagement se dessine pour le Haut-Gesvres

Juliette, Clarisse, Anaïs
et Laurine
(Trophées toutes
catégories)



Quel spectacle !

C'est venu de tout le Grand-Ouest, de la Vendée aux Côtes-d'Armor en passant par la Mayenne ou l'Ille-et-Vilaine... La gymnastique rythmique s'est réunie au complexe sportif du Gesvres les 30 avril et 1^{er} mai derniers, où 1 300 gymnastes étaient venus gagner leur place pour le championnat de France, qui s'est ensuite déroulé à Calais. *« C'était véritablement une superbe manifestation »,* indique Clarisse Huchet, la présidente du club Treillières gymnastique rythmique. *« Une foule énorme est venue encourager les sportives qui nous ont régales de magnifiques enchaînements. Même sans qualification pour la finale des championnats de France, nos filles de club n'ont pas démerité, décrochant deux médailles de bronze et un titre de championne de zone pour nos 12 ans et moins. »* Du haut-niveau, mais aussi beaucoup de solidarité et d'entraide, *« l'accueil d'un événement sportif de cette envergure a en effet mobilisé les équipes, les parents, les proches, mais aussi des membres actifs d'autres clubs treilliériens – du basket, du handball, du vélo... – avant, pendant et après la manifestation. Nous avons bien entendu eu le soutien de la ville, notamment pour assurer la promotion de ce rendez-vous. »* Au bout, il y a eu donc quelques médailles, peu de déceptions, mais surtout beaucoup de fierté pour Clarisse Huchet : *« nos filles s'entraînent trois heures par semaine et elles ont concouru pour certaines contre des filles de sport études, qui font trois heures de gym par jour. »*

Cet été, c'est les Jeux olympiques. La discipline participe à la fête depuis 1984 et qui sait, parmi ces demoiselles, l'une d'entre elle participera pourquoi pas à une olympiade dans les années à venir. Et ce n'est pas une pirouette de journaliste que de dire cela.

Infos sur sites.google.com/site/treillieresgr

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie - 44119 Treillières cedex - Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi - 9h à 12h30 • 14h à 17h30 (mairie fermée le jeudi après-midi).

Permanence état civil et formalités : samedi de 9h à 12h. *Pendant l'été, pas de permanence état civil entre le samedi 9 juillet et le 27 août.*

Numéro 72 : juillet-août-septembre 2016 - Dépôt légal à parution.

Magazine trimestriel d'information et de communication de la commune de Treillières. **Directeur de publication :** Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou - **Coordination et rédaction :** Sophie Escande-Sorin, Sébastien Dachet

Crédit photos : Mairie de Treillières - © Coloco - **Photo de couverture :** © Coloco

Réalisation : studio graphique Impression Visuelle - **Imprimerie :** Cartoffset - **Tirage :** 3850 exemplaires -

Distribution : Guy W. Services





Événements **P4**

Portraits **P7**

Citoyens de demain **P8**

L'avenir s'écrit aujourd'hui **P10**



Partageons nos passions **P12**

**Des grands jeux
au petit cochonnet**

DOSSIER **P14**

Et la vallée se révélera...



Solidarité famille **P19**

Intercommunalité **P20**

Culture **P21**

Conseil municipal **P22**

Travaux **P24**

Economie **P26**

**Zoom sur l'entreprise
Roussilhe, lunetier**



Expression libre **P28**

C'est pratique **P29**

Agenda **P30**



L'AVANT-PROPOS

DU MAIRE

RENDEZ-VOUS À TREILL'AIR DE FÊTE

Chers administrés,

Nous sommes à quelques jours de l'événement culturel le plus important pour notre ville et je sens, ici et là, l'effervescence monter. *Treill'air de fête* est plus qu'un rendez-vous annuel, c'est désormais un signe distinctif de notre commune, attirant un public d'années en années plus large, de Treillières bien sûr, mais aussi des communes alentours.

L'édition 2016, que j'ai souhaitée accessible à tous, en terme de mobilité mais aussi de programmation, est placée sous le signe du cinéma. Vous le verrez, vous serez surpris à plus d'un titre, par ces partis-pris musicaux, par ces animations, par l'ampleur prise par cette fête qui s'adresse vraiment à tous : aux plus jeunes d'entre nous, comme aux plus âgés.

J'en profite bien entendu pour remercier le travail mené en amont par tous ces bénévoles actifs, anonymes mais si impliqués dans la vie de notre commune. Dans ce numéro, vous pourrez faire la connaissance de quelques chevilles ouvrières de cette féerie populaire qu'est devenue *Treill'air de fête*.

Ce numéro de Treillières-magazine, qui paraît désormais tous les trois mois, vous présente également un projet auquel je tiens particulièrement : l'aménagement du parc du Haut-Gesvres, autour du château – restauré petit à petit par une association courageuse et méritante. Cet aménagement, qui place l'eau et le paysage au centre d'une réflexion globale et qui dépasse largement les frontières de notre commune, va petit à petit prendre corps et contribuera à la renommée de la vallée du Gesvres et valorisera notre commune.

Ce magazine est aussi un rendez-vous avec l'économie de notre territoire, avec notamment le développement prochain de la zone de Ragon. Il donne également une grande place à la participation citoyenne autour de l'actualité associative, toujours très vaste. Il vous informe aussi des modalités de la consultation départementale du 26 juin prochain à laquelle je vous invite à participer nombreux pour vous prononcer sur l'opportunité de créer, ou pas, un nouvel aéroport.

Enfin, je souhaite à toutes et tous de passer un excellent été, dans notre région ou ailleurs, et à Treillières bien entendu, puisque l'activité estivale sera riche et agréable.

Alain Royer
Maire de Treillières

Services publics

Liberté, fraternité, amitié



L'extension de l'Espace de l'Amitié porte un nom : le nouvel espace (80 personnes, côté parking), qui ouvrira ses portes au début du mois de juillet, a été baptisé "salle Liberté", et l'espace actuel (60 personnes, côté église) est devenu la "salle Fraternité". La mise à disposition est possible aux associations, du lundi midi au jeudi, soir uniquement pour des activités ne nécessitant pas d'espace de stockage. La location est possible aux particuliers, du vendredi après-midi au dimanche soir. L'application des tarifs de location reste inchangée. De même, la ville a voté le maintien des tarifs de la location de la salle Simone-de-Beauvoir au même niveau que ceux appliqués en 2015.

Information et réservation
au 02 40 94 64 16



Des véhicules pour mieux servir

Après l'acquisition fin 2015 de trois véhicules techniques utiles aux services des espaces verts, de la voirie et de la logistique, la ville a poursuivi la modernisation de sa flotte en faisant récemment l'acquisition d'un camion benne, d'une balayeuse et d'un nouveau véhicule dédié à la restauration scolaire.



Alimentation scolaire

Des fruits et légumes en fête

L'opération porte un nom : la *fraîch'attitude*. Le mois dernier, le personnel communal du service restauration s'est décarcassé pour animer et faire découvrir, ou redécouvrir, les fruits et légumes frais aux écoliers et collégiens treilliérains : leurs saveurs et textures sucrées, acidulées, fondantes, croquantes... L'occasion d'expliquer la notion de saisonnalité et de rappeler que la consommation des fruits et légumes frais est un plus pour notre bien-être et notre santé en général. L'éducation et l'équilibre nutritionnel font partie des missions des restaurants scolaires.

Sport

Jolis paniers



Deux jours du tournoi, 30 équipes issues de 16 clubs différents pour près de 60 matchs devant de nombreux supporters, et une journée rendue possible grâce à l'implication de 50 bénévoles. Les 14 et 15 mai derniers, le tournoi du Treillières basket club a couronné une année sportive riche et prometteuse. « Durant la saison 2015/2016, le club a en effet accueilli plus de 300 licenciés et a permis à 24 équipes de disputer le championnat départemental », indique Thierry Juin, président du club. « Le tournoi du club a donc été l'occasion de fêter le basket avec des équipes allant des U9 aux U17 ».

Info sur www.treillieresbasketclub.com

Souvenir

Le 8 mai dernier, le maire a prononcé son discours d'hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale, aux côtés du conseil municipal des enfants.



Loisirs

Festi'jeux, à Grandchamp-des-Fontaines, a réuni petits et grands autour des animations un peu "déboussolées" le 28 mai dernier.



Association

Un atout pour un voyage

Organisé par l'association Very good trip pour financer un voyage en Espagne, le concours de belote a réuni dimanche 22 mai une bonne quinzaine d'équipes. Des cartes, des plis, des belotes, des capots, des lots, des jeunes, des adultes, des seniors... Et surtout une après-midi conviviale avec à la clé une petite recette pour l'association Very good trip qui permettra par exemple de visiter le musée Guggenheim de Bilbao avec une exposition d'Andy Warhol. Pas si mal pour une première édition.



Solidarité



1,5 tonne de denrées alimentaires collectées les 4 et 5 juin derniers, grâce à la générosité des Treilliérains et de l'enseigne Super U. Des dons utiles aux familles de la commune, les plus en difficulté.

Merci à tous pour votre solidarité !

Culture

Treill'air de fête fait son cinéma

C'est ce samedi 25 juin. Et pour les 70 bénévoles de la manifestation culturelle phare de la commune, c'est un point d'orgue. Musique, spectacle, convivialité, voilà un bon film à ne pas manquer. De 16h jusqu'au milieu de la nuit (ou presque).



Pour tous, le temps est compté. « On a un timing assez serré », reconnaît Sébastien Jacob, responsable du service animation jeunesse de la ville, à la baguette avec son équipe pour orchestrer l'événement, placé cette année sous le signe du cinéma. Une huitième édition qui se professionnalise, sous le conseil d'un scénographe, Olivier Jaunâtre, designer

et créateur d'ambiances, « un plus pour Treill'air de fête, qui monte en flèche, et s'adresse vraiment à toutes les générations ». Cette année, la fête, qui met un point d'honneur à être accessible aux personnes à mobilité réduite, fera aussi la place aux seniors : dès 16h, une fanfare – Elan – jouera des bandes originales de films.

Catherine Henry, adjointe au maire déléguée à l'animation locale, culture et patrimoine, vie des villages

**Une force de proximité**

« Treill'air de fête est une magnifique entreprise culturelle, à laquelle tout le monde participe et trouve sa place : des plus jeunes aux ados, en passant par les familles... Et cette édition réserve aussi un temps dédié à nos seniors, dès le début de la manifestation. Soulignons que tous les services de la ville se sont investis dans cette grande fête populaire. Qu'ils en soient remerciés ! »

Un goûter sera proposé pour l'occasion, pour grands et petits. Musique, décoration, ambiance, tout sera lié au 7^e art, « à commencer par les entrées de site, spectaculaires, conçues grâce au concours de bénévoles précieux, citons ici Bruno Jahan et Guy Piraud ».

DEUX SCÈNES

Les associations sont les piliers de l'animation et de la restauration des "acteurs". « Un noyau associatif dynamique fait vivre cet événement : les clubs de basket, de judo, de rugby, de football... La mobilisation est remarquable. » La ville quant à elle se charge de coordonner l'ensemble et d'assurer la logistique. Ajoutons bien entendu le conseil municipal des enfants, qui proposera un jeu autour du cinéma, Very good trip, façon pop corn, et, pêle-mêle, soulignons un atelier photomaton décalé, des performances graf' prenant leur inspiration autour d'œuvres cinématographiques... Et un retour attendu des ateliers de Treillières musique, à 18h15. Treill'air de fête, ce sont deux scènes ouvertes, en plein air, et de la convivialité, sans modération. Prêt ? Moteur !

Élan, 16h

Danse périscolaire, spectacle de Cap judo espoirs, 17h30, Treillières Musique, 18h15

Trouble 6, 19h

sextet instrumental, née en 2001 d'une passion commune, le jazz des années 1940-1970.

Kejadenn, 20h30

musique traditionnelle et du monde, Kejadenn signifie "rencontre" en breton.

La machine à swing, 21h15

big band du Loroux-Botttereau, façon cuivres bien pêchus.

Chicken five, 22h

reprises d'incontournables Punk Rock des 60's à aujourd'hui.

Zhota family, 22h45

du reggae de La Montagne, avec des sonorités métissées et des textes engagés.

**Ayers, 23h30**

une voix féminine portée par des guitares puissantes, une basse bien profonde et un rythme à nous faire taper du pied. Influencé par le rock 70's, un produit puissant et vintage.

Mateo, 00h15

De la formation de six musiciens, trois sont originaires de Treillières. « Et ça fait trois ans qu'on essaie de se trouver un style, mais personne n'y arrive... », dit Robin Hilaire, batteur du groupe Matéo.

Jurassic collectif, 01h

des artistes aux univers électroniques variés, venus d'Angers et de Paris

Accessible à tous 02 28 07 90 12

Agnès, sur la pointe des pieds

On ne révélera même pas son vrai métier. Peu importe, il est si éloigné des plaisirs artistiques et talents d'Agnès Gravelin, Treilliéraine depuis 1999, et aujourd'hui amoureusement impliquée dans l'organisation de Treill'air de fête.



Une vie culturelle qui démarre et se prolonge avant tout par la danse et la création artistique. « *J'ai même écrit des pièces de théâtre il y a quelques années, elles ont été jouées au centre de loisirs.* » Notamment par son fils. Une fierté. La danse est l'autre discipline qui colle à la peau d'Agnès, et lui tient le dos droit, toujours. « *Depuis l'âge de six ans, je danse* », dit-elle. Zumba, danse de salon, le grand écart est fait et il s'est concrétisé par la co-création de la Compagnie du bouchon dansant,

à Treillières. À son palmarès, Agnès révèle aussi avoir été régisseuse d'un spectacle de 300 danseurs. C'était en 2006. « *Quand on m'a dit que vous vouliez dresser mon portrait, j'ai dit : "Ça va intéresser qui, ma vie ?"* » Son trouble est sincère. Agnès Gravelin est depuis longtemps formée à ne pas prendre la lumière. Elle est pourtant sous les feux des projecteurs de l'un des plus grands événements de la commune : *Treill'air de fête*. Depuis le mois d'octobre, la jeune femme chapote un

groupe d'une douzaine de danseurs, mobilisés pour une chorégraphie sur le thème du cinéma. « *Répétitions, direction artistique, mais aussi recherche de groupes musicaux...* » : une journée ne suffit pas à Agnès pour s'investir autant qu'elle le souhaiterait. Mais elle aime les défis. « *J'ai ça dans le sang. J'aurais voulu faire une carrière artistique, mais la vie en a décidé autrement.* », dit-elle. Elle n'est pas finie, la vie. « *Là, je viens de m'acheter une guitare folk. Reste à trouver le temps d'en jouer.* »



Elle nous a ouvert sa porte et son cœur. Sa maison était autrefois une charcuterie bien appréciée sur la commune, « *c'était l'affaire de mes beaux-parents. La charcuterie n'est plus, et j'habite seule ici désormais* ». Une maison entre la mairie et l'église, comme deux symboles pouvant résumer la vie et l'engagement de

Paulette : lady pas gaga

Paulette Fourny, 86 ans. Investie dans la vie locale, Paulette fait partie des membres actifs du CCAS, au même titre que cinq autres habitants, apportant son regard sur des situations sociales, parfois difficiles. « *J'ai longtemps hésité, mais je me suis dit "pourquoi pas", si je peux être utile à ce niveau-là.* » Chômage, séparation, santé... « *À notre époque, on voyait moins de situations dramatiques. À la campagne, l'entraide était naturelle entre voisins, et un bout de jardin suffisait parfois à nourrir sa famille.* » Paulette regarde son temps avec philosophie, apprend beaucoup de ces commissions sociales,

où son avis compte. « *J'ai l'impression d'être écoutée* », dit-elle, clairvoyante : « *Treillières est une commune où il fait bon vivre, les familles s'installent, d'autres partent, je ne connais plus autant de monde. C'est la vie.* ». Pas besoin de réseaux sociaux ni d'Internet, Paulette est loin de ces connexions virtuelles, bien ancrée dans son présent, un œil bienveillant sur la nouvelle génération : « *on dit toujours plein de choses sur les jeunes d'aujourd'hui, qu'ils se rebellent de trop, qu'ils se laissent porter par la vie. Que ferions-nous si on était jeune à l'heure actuelle ? Pas mieux sans doute. Moi, les jeunes, je leur fais confiance.* »

ANIMATION JEUNESSE

Une première au Festiprev



Une délégation de jeunes issus du service animation jeunesse est allée présenter son court-métrage au 1^{er} Festival national du film de prévention et de citoyenne jeunesse de La Rochelle, plus communément appelé Festiprev. « Une création vidéo sur le thème de la prévention routière avait été présélectionnée parmi 21 autres court-métrages, de toute la France »,

rappelle Sébastien Jacob, responsable du service accueil loisirs à la mairie. Le seul film sélectionné dans les Pays de La Loire n'a pas obtenu le prix, mais le travail des scénaristes François Farineau et Jules Guiart (âgés de 13 ans) et des deux acteurs principaux Marlon Bertrand et Pierre Gerber (âgés de 17 ans), a été reconnu à sa juste valeur.

36 quai de la Jeunesse

L'été débute, avec son lot d'activités des centres de loisirs destinés aux jeunes publics (de 3 à 18 ans) en juillet et août. À ce titre, les équipes d'animation compteront 36 animateurs dans leurs rangs pour encadrer les enfants et adolescents de la commune. Comme thèmes estivaux, retenons les mythes et légendes pour les 3/9 ans : sirène, génie, dragons, légendes médiévales, de l'océan et du futur...

Infos sur les activités estivales au 02 28 07 90 12

Un grand OUI pour le skate-park

La preuve de l'utilité d'un conseil municipal d'enfants. Du fait du déclassement du domaine public des espaces communaux situés avenue du Général-de-Gaulle, le skate-park a été démonté. Perte significative ou anecdotique pour les jeunes Treilliérains ? Les élus ont voulu en avoir



le cœur net, enquêtant auprès de leurs pairs, élèves de CMI et CM2 des écoles. Et la réponse unanime : "oui, un nouveau skate-park est souhaité", pour 90 % des sondés. L'étude révèle aussi que le roller et la trottinette sont les sports les plus pratiqués, suivi du BMX. Faut-il voir un lien de causalité ? Toujours est-il qu'une nouvelle structure sera construite, le conseil municipal a validé l'inscription au budget

2016 d'une enveloppe de 70 000 €. Catherine Cadou, adjointe au maire déléguée à l'administration générale, aux ressources et à la participation citoyenne, confirme l'importance du conseil municipal des enfants dans la vie de la commune. « Rien que sur les mois de mai et de juin, les jeunes élus sont intervenus lors de la cérémonie du 8 mai, ont travaillé sur le futur du skate-park, ils ont participé à une matinée "nature", organisée

par le conseil municipal d'enfants de Grandchamp-des-Fontaines... Tout au long de leurs deux années de mandat, leur implication s'est révélée à la fois positive et utile pour notre ville. » Le renouvellement de l'assemblée des jeunes élus aura lieu en décembre prochain.

Dernière minute :

Un skate park provisoire devait être installé pour l'été sur le parking situé entre l'école Joseph-Fraud et la salle Simone-de-Beauvoir. **Malheureusement, suite au vol de modules et au vandalisme sur les pièces restantes, cette installation ne pourra pas se faire.** La municipalité regrette et condamne vivement de tels agissements qui ont pour premières victimes nos jeunes qui passeront une partie de leur été à Treillières.

ÉCOLE ALEXANDRE-VINCENT

Espace naturel et sensible

Érigé comme un totem juste à côté de la cour de récréation, un hôtel à insectes en dit déjà beaucoup sur l'implication des enfants, de leurs parents, et des enseignants de l'école Alexandre-Vincent, pour la sauvegarde de l'environnement.



Sous des brindilles quelques sphaignes ; dans les hautes herbes, des coccinelles ; et le long du mur, des longicornes se font apercevoir. Nous ne sommes pas dans un sous-bois ni une prairie éloignée, mais bel et bien dans l'enceinte de l'école Alexandre-Vincent. C'est là que les élèves de CP de Claire Martin et d'Hélène Marie-Sainte s'éveillent autour de la biodiversité. Avec l'association Grain de pollen, différentes séances dédiées à la découverte de la nature sont organisées au cœur du refuge ornithologique Alexandre : un petit bassin, une partie arborée, quelques plantations potagères, c'est

une véritable école naturelle, à l'air libre. « Pacôme, regarde comme ce trou est grand, une bête doit s'y cacher ». « Regarde la belle araignée que je viens d'attraper », dit Léopold. « Wahouu. »

Insectes et potager

Par petits groupes, les enfants écoutent les conseils des spécialistes de la nature, alternant entre une séance "observation des insectes" et un atelier "jardinage" : désherbage, semis de carottes et de petits pois, il n'en faut pas plus pour émerveiller les plus petits. « Notre établissement, qui détient le label "éco-école" fait la

part belle à l'éducation à l'environnement et ce qui est mis en pratique sur le terrain est d'abord étudié en classe », raconte Hélène Marie-Sainte, enseignante : « l'effet du soleil sur la pousse des plantes, la germination des graines, la reconnaissance des insectes... » L'école Alexandre-Vincent, dirigée par Jean-Pierre Grimaud, aime prendre soin de la nature, et la nature le lui rend bien : si les récoltes du potager ne sont pas consommées à la cantine, pour une question de normes sanitaires, elles sont raménées à la maison, sous le regard fier de ces jardiniers en herbe.

Échanges avec la République tchèque

Les CM2 de l'école Alexandre-Vincent sont allés à Kutna-Hora en République tchèque, où ils ont participé à un projet Euro-école favorisant les échanges entre élèves de primaire dans l'Europe. « En ces temps de peur, de méfiance, d'intolérance et de violence, c'est un formidable message d'espoir qu'apportent les élèves », indique Mireille Petiteau, enseignante en CM2.



La philosophie de ce programme est basée sur la confiance réciproque : les familles acceptent de laisser partir leur enfant chez son correspondant pendant une semaine et de recevoir ensuite un correspondant. « Ces projets sont vécus toute l'année dans les classes. Les élèves préparent le voyage en s'informant sur le pays du correspondant. Cette année, les élèves de Treillières et Kutna Hora ont rédigé chacun des poèmes en anglais en s'inspirant des textes de Robert Desnos poète français et résistant, mort à Terezin en République tchèque. Les poèmes ont été échangés et illustrés par le partenaire correspondant. Mais la plus grande découverte, c'est bien sur place qu'elle se fait : il faut oser s'ouvrir, se lancer et communiquer... » Un apprentissage de la vie, grandeur réelle.

La Chesnaie fait sa star

À Treill'air de fête, l'école proposera une animation "boulevard des stars", une animation familiale qui consiste à apposer son empreinte de main, ou de pied, sur une plaque et créer ainsi un "boulevard" de stars. De 16h à 17h30.

Fête des écoles

La Chesnaie et Alexandre-Vincent se partagent la journée du 2 juillet prochain, dans la cour de l'école élémentaire : spectacle des maternelles le matin et jeux des primaires l'après-midi.

Une vitrine économique pour le territoire d'Erdre & Gesvres

C'est une opération d'aménagement importante qui se profile à l'entrée sud de Treillières, au nord de la route départementale 75. Pour la fin de l'année 2017, l'actuel parc d'activités de Ragon va connaître une zone d'extension, avec un site tertiaire et l'arrivée de l'enseigne Décathlon. Le point en sept questions.



①. Pourquoi proposer une extension de l'actuel parc d'activités Ragon ?

C'est un projet piloté par la communauté de communes Erdre et Gesvres. « Ce nouveau parc renforcera l'offre tertiaire sur le territoire avec un positionnement en entrée de ville et une connexion immédiate avec un axe majeur de circulation qu'est la RN 137 », note Philippe Euzénat, vice-président de la communauté de communes, délégué au développement économique. « Nous aurons alors un parc à vocation économique très qualitatif ». Le maire, Alain Royer, apporte la nuance suivante : « Il ne s'agit pas de créer un parc déraisonnable, l'idée est que cette zone conserve sa dimension humaine. »

②. Que prévoit le projet d'extension Ragon ?

Le projet est scindé en deux volets : le parc va accueillir l'installation d'une enseigne commerciale sur la partie Ouest du terrain avec l'implantation d'un magasin de vente de l'enseigne Décathlon, et l'aménagement d'un parc d'affaires à vocation tertiaire sur la partie Est. L'accès au parc d'activités sera réalisé par la création d'un giratoire sur la RD 75 et d'une bretelle d'accès à partir de l'échangeur actuel avec sécurisation du carrefour. Précision

importante, la circulation sera maintenue pendant toute la réalisation de ce nouveau giratoire.

③. Quel sera le dimensionnement du projet commercial ?

Construit pour partie sur pilotis afin de limiter l'imperméabilisation des sols, l'espace de vente sera équivalent à 4 000 m². 325 places de parking seront prévues. Certifiée haute qualité envi-



ronnementale, l'implantation prévoit notamment une aire végétalisée pour organiser des micro-événements : test de matériels, animations ponctuelles. « L'agglomération nantaise souffre d'un net déficit en mètres carrés dédiés au commerce du sport », explique Jean-Marc Gautier, responsable du développement Décathlon dans la région

Ouest, « cette création devrait permettre de rééquilibrer les espaces et, dans une plus large mesure, de désengorger des zones commerciales denses comme celle d'Atlantis. » Le projet permettra en outre la création de 50 emplois à l'ouverture du magasin.

④. Comment s'articule le projet tertiaire ?

C'est un groupe spécialisé dans l'immobilier de bureau, qui proposera le développement et la commercialisation du parc tertiaire, à l'est du parc d'activités. Ce parc de 12 000 m² de surface de plancher est destiné à accueillir des très petites, petites et moyennes entreprises : ingénierie, informatique, technologies, laboratoires... L'équivalent de 500 emplois pourront être créés sur ce site. Dans son élaboration, les concepteurs du parc ont également eu à l'esprit de lui donner une forte valeur environnementale en réduisant la hauteur des bâtiments, qui répondront tous aux normes basse consommation et en faisant la part belle aux aména-

gements naturels. La première livraison de bâtiments est prévue pour 2018. En outre, des espaces de restauration ouverts uniquement le midi et dédiés au monde de l'entreprise, seront proposés à des porteurs de projet.

⑤. L'accès au site sera-t-il facilité ?

S'agissant d'une entrée de ville et de la porte d'entrée sur le territoire d'Erdre et Gesvres, une attention particulière sera portée au traitement qualitatif des espaces extérieurs, comme à son accessibilité. « Rien ne se fera au détriment de la sécurité des usagers, automobilistes,

cyclistes et piétons », précise le maire Alain Royer, « j'en veux pour preuve la création des liaisons douces qui seront proposées ». En plus du nouveau giratoire desservant la zone de Ragon, le maire rappelle que la commune « investit en moyenne un million d'euros par an pour rénover petit à petit les 72 km de voiries communales. »

⑥. Quels sont les autres enjeux liés à ce projet d'extension ?

D'une part, le parc d'activités sera raccordé à la fibre ce qui devrait profiter aux habitations des villages alentours. Le projet prévoit également la

construction de deux bâtiments dédiés au développement durable. Un des bâtiments comprendra des espaces d'exposition, destinés au grand public, aux scolaires et à des professionnels. Le second bâtiment sera plutôt dédié aux entreprises sous forme d'espaces de travail innovants, type coworking.

⑦. Quelles sont les prochaines étapes du projet ?

Sur le terrain, le diagnostic archéologique est aujourd'hui terminé. Une enquête publique sera organisée en fin d'année pour le dossier loi sur l'eau. D'ici là, d'octobre à décembre prochain,

les travaux du giratoire et la reconfiguration de l'échangeur existant seront entrepris. Sous réserve de l'obtention de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, les travaux de voirie et de viabilisation seront entrepris dès le 1er trimestre 2017. Après une première information transmise auprès des riverains directs le 7 juin dernier, une réunion publique sera organisée d'ici la fin de l'année.



PRÉCISION SUR LE PLU

Le Conseil municipal a émis un avis favorable, à l'unanimité, au projet d'approbation de la modification n°7 du plan local d'urbanisme. Cette modification a notamment pour objet l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUe située au Nord du parc d'activités de Ragon et la mise en place d'une orientation d'aménagement

et de programmation sur ce secteur. Une enquête publique s'est déroulée du 11 février au 11 mars dernier. Deux observations ont été prises en compte dans le dossier d'approbation de la modification du PLU, approuvé par le conseil communautaire le 18 mai 2016 : elles concernent la prolongation d'une bande de non

constructibilité de 8 m en limite Nord et la préservation des arbres situés sur la partie Nord-Ouest. Dans son rapport, datant du 4 avril 2016, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à l'approbation du projet de modification.

Des grands jeux au petit cochonnet



Les travaux ont démarré. Tennis, athlétisme, rugby ou encore pétanque... Les aires sportives se renouvellent sur la commune.

Le coût total du projet s'élève à 1,373 M€

(avec une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux : 87 500 €)

Courts couverts : service gagnant

D'ici la fin de l'année, la ville se sera enrichie d'un nouvel équipement dédié aux sports de raquette. Deux courts seront aménagés rue Simone-Beauvoir dans un nouveau complexe, sur les actuels terrains extérieurs. « L'étude de programmation des équipements sportifs que nous avons sollicitée et réalisée par l'Atelier Préau, a mis en évidence un manque de créneaux dans les complexes sportifs,

notamment lié à l'utilisation des salles par l'association de tennis ». Mickaël Mendès, adjoint au maire délégué à la vie sportive, rappelle le contexte de ce projet d'envergure, attendu par de nombreux pratiquants. « De plus, les surfaces extérieures utilisées sont véritablement en fin de vie, c'est pour cette raison que nous avons entrepris la réalisation d'une halle de sports de raquettes ». Si l'association prioritaire pour l'utilisation de la salle est le Tennis club de Treillières (157 adhérents), l'équipement sera également mis à

disposition des clubs de badminton (149 adhérents) et de tennis de table (61 adhérents). Par ailleurs, le public scolaire utilisera cet espace sportif dont le plateau propose deux terrains de tennis, l'équivalent de huit terrains de badminton ou de 18 aires d'évolution pour le tennis de table. Bien entendu, des vestiaires et un club house attenants seront construits, de même qu'un espace de rangement et un local technique.

Espaces pour sportifs, amateurs acceptés

Une étude de la Fédération française des industries sport et loisirs (de décembre 2015) montre que la pratique sportive, en augmentation, s'organise de plus en plus dans un cadre "autonome". En effet, nombreux sont les pratiquants (85 %) à souhaiter que les collectivités développent des installations sportives de proximité pour tous, et en accès libre. À Treillières, l'activité sportive promet justement de faire un bond en avant à la fin de l'été, avec l'installation d'un terrain de grands jeux sur l'emprise actuelle du terrain stabilisé, situé sur le complexe sportif du Gesvres, et d'un terrain multisports, à l'extrémité est du terrain de grands jeux. Si le premier équipement ravira le Stade treilliérais (rugby) et les établissements scolaires, le second



Le coût total du terrain multisports s'élève à 30 100 €

Le coût total de l'aire de grands jeux s'élève à 737 922 €

s'adresse aux amateurs des sports extérieurs : basket, handball, athlétisme... Il est conçu par l'entreprise Kaso, spécialisée dans la conception, l'aménagement d'espaces de jeux pour jeunes publics et l'installation d'équipements ludo-sportifs. « L'espace conçu pour Treillières est un terrain multisports de 12 m x 23 m, réalisé avec des matériaux résistants, à base d'acier galvanisé, d'inox, de lames en plastique recyclé (100 % recyclable) et de bois traité classe 4 ou de robinier », dit-on auprès de l'entreprise. « Avec une robustesse incontestable garantie de 20 à 30 ans, l'équipement est aussi apprécié pour son mariage de plusieurs matériaux chaleureux. »



Les adeptes de la boule de métal se réjouissent de ce nouvel équipement

De la pétanque à la Rinçais

Sur la plaine de sports de la Rinçais, l'aménagement d'un vaste boulodrome de 6 000 m² est actuellement en fonction, reste simplement à ériger un bâtiment qui servira de local technique au club treilliérais. « Nous avons investi le nouveau terrain depuis plusieurs semaines, le revêtement est de qualité et conforme à ce qu'on attendait », reconnaît Henri Mondejar, président du Pétanque club Treilliérais. « Certes, nous ne sommes plus au centre bourg, mais nous devrions nous habitués petit à petit à ce nouveau site. » Le club s'entraîne sur site tous les vendredis soirs.

Infos au 06 73 19 39 71.

D'autres adeptes de la boule de métal se sont déjà réjouis à plusieurs reprises de ce nouvel équipement, il s'agit de l'équipe de pétanque de l'amicale des retraités (en photo).

L'école sait sur quel pied danser



Il y a les petits pas de salon, le classique bien entendu, mais aussi du jazz et modern'jazz. Avec des cours pour débutants ou danseurs confirmés, dès 5 ans. Ajoutons à cela un peu de stretching et d'abdos-fessiers, l'école de danse de Treillières, à l'origine une section de l'Amicale des loisirs de la commune, est désormais une organisation complète, dans tous les sens du terme. Sa présidente, Maryline Hubert, dresse un bilan assez réjouissant : « Nous étions 60 adhérents la première année, nous sommes 240 à ce jour, pour une dizaine de bénévoles actifs, cinq personnes viennent de rejoindre le conseil d'administration, et trois professeurs de danse : Véronique, Florence et Fabienne. » L'année se termine et l'équipe pense déjà à la prochaine saison, pourquoi pas à l'ouverture d'un nouveau cours de danse de salon, pour adultes débutants, « si nous obtenons un créneau disponible. Les réinscriptions ont eu lieu, les nouvelles adhésions seront possibles uniquement à l'occasion du forum des associations du 10 septembre prochain, en fonction des places disponibles bien entendu. » Point d'orgue du dernier exercice, l'école de danse présente au public le travail accompli durant toute l'année par ses élèves, à l'occasion du gala annuel, prévu ce vendredi 24 juin, à 20h30, salle Capellia de La Chapelle-sur-Erdre. Un vrai spectacle en perspective.

Ecole de danse, tél. 02 40 94 67 49, et sur www.dansetreillieres.fr

Et la vallée se révélera...

C'est un espace naturel parfois méconnu. À la fois corridor écologique entre la vallée du Cens et celle de l'Hocmard – la vallée secrète du Gesvres dessine une ceinture verte entre la métropole nantaise et le sud d'Erdre-et-Gesvres. Pour mieux la valoriser et la révéler au grand public, un projet d'aménagement est actuellement mené, notamment autour du parc du Haut-Gesvres entre le bourg et le hameau de La Ménardais. Choisi pour sa qualité paysagère et son rapport singulier à l'eau, c'est autour de cet espace naturel majeur que s'identifiera une nouvelle destination touristique "Eau et paysages". Une belle promesse.



Réinterroger le paysage, mettre en valeur ses pépites naturelles – comme ses boucles de randonnées – et favoriser un meilleur accès au Gesvres. C'est en quelques mots l'esprit de ce projet "eau et paysages", conduit par le Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, dans la continuité des démarches telles EcoCité "Construire la ville autour du fleuve" ou la biennale d'art contemporain Estuaire. La vallée du Gesvres – de La Chapelle-sur-Erdre jusqu'au bourg de Vigneux-de-Bretagne – est un espace prometteur en terme de potentiel naturel, touristique, patrimonial... Pour Estelle Pardon, architecte-paysagiste chargée d'études au sein du cabinet Coloco et pilote du projet "Eau et paysages", « ce vaste projet s'est construit de manière collective : aux côtés des élus et des techniciens, la démarche a pris appui sur les avis des habitants des communes concernées et des acteurs impliqués dans le développement et l'aménagement du territoire. » Car avant de proposer une finalité paysagère, d'aménagement, l'idée est bien de comprendre les lieux, ses usages, son histoire.

Créer une effervescence positive

« Aller à la rencontre des espaces, des êtres vivants, des pratiques culturelles... Voilà ce que doit nourrir notre curiosité et faire naître des projets innovants qui peuvent faire grandir nos territoires. » Jean-

Yves Henry, vice-président d'Erdre-et-Gesvres, délégué au cadre de vie, aux milieux naturels et aux paysages, insiste sur la « visée touristique de la démarche : "Eau et paysages" est un projet innovant inscrit sur cinq années d'aménagements. Le fait d'avoir sélectionné la séquence de Treillières-La



Ménardais est une chance pour la commune, créant ainsi une certaine effervescence positive ». L'élus insiste : « le but n'est pas de contrarier les projets locaux mais bien de les intégrer dans une vision métropolitaine plus large, de créer une véritable boucle touristique, verte, qui aura une incidence évidente sur tout le territoire d'Erdre-et-Gesvres. » Cette démarche, soutenue par la Communauté de communes, permettra de déboucher sur des aides financières européennes ou issues des projets labélisés "Ville de demain", du fait de son caractère innovant, unique en France.



Une constellation d'actions

Redonner au site toute sa splendeur. La réflexion menée par le cabinet Coloco s'appuie sur un examen de l'existant :

le parc, le château, les accès, les espaces boisés, la gestion de l'eau sur le site... Les idées fusent, à commencer par la réouverture de la perspective sur la prairie, depuis le château. « Les arbres remarquables ont été "noyés" dans le boisement spontané, masquant ainsi toute perspective sur le parc » dit l'étude. « Une mise en valeur est à imaginer comme une station d'observation pouvant aussi enrichir le projet pédagogique des établissements scolaires... »

D'autres questions restent en suspens : de quelle façon mettre en valeur le chemin d'accès au château en conservant les abords plantés et en limitant les accès voiture ? Quid aussi de l'étang du château, « sa forme s'est rétrécie et estompée avec l'envasement et l'apport de sédiments venant de l'amont ». De même, le lit du ruisseau et ses méandres se sont érodés avec le ravinement, son cours est devenu moins sinueux, les berges plus abruptes. Et, au centre de l'étude, il y a le parc du Château du Haut-Gesvres, qui présente de nombreux arbres remarquables qu'il serait intéressant de mettre en valeur, et d'intégrer à un parcours botanique qui les identifient. En outre, le barrage construit dans le lit au niveau de la passerelle doit être revu pour favoriser la remontée des poissons. « Il s'agira de prendre tous ces éléments en considération lors des modifications nécessaires sur ce seuil. » explique Estelle Pardon.



© Coloco

Quel enjeu touristique !

La volonté des trois communautés de communes – Pays de Blain, Erdre & Gesvres et région de Nozay – est bien de construire un pays touristique dans les deux ans à venir, et ainsi valoriser les poumons vert et bleu, à proximité de l'agglomération. Les atouts sont là : le canal de Nantes à Brest, les ports de Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre, la forêt du Gâvre... À terme, c'est cinq ou six points remarquables sur le territoire que le Pays souhaite mettre en valeur et en réseau, notamment par le maillage des itinéraires pédestres et vélos, permettant de découvrir le territoire par des modes doux, tout en le raccordant aux grands itinéraires Vélodyssée, Loire à vélo...

ECLAIRAGE



Alain Royer,
maire de
Treillières.

Pourquoi la ville de Treillières soutient-elle cette démarche "Eaux et paysages" ?

L'ambition est ici de donner aux habitants de nouvelles opportunités de découverte et d'appropriation de cette rivière et de ses paysages. Le projet est de permettre à nos richesses naturelles et à notre patrimoine de devenir un poumon vert pour l'agglomération nantaise, un trait d'union entre la ville et la campagne. Avec des ambitions plus ou moins importantes mais avec un positionnement touristique fort.

Quelles sont les potentialités de la vallée du Gesvres ?

Les circuits de randonnée existants constituent déjà une base de travail, à épaissir par l'intégration de sites patrimoniaux ou de loisirs à proximité de la rivière : châteaux, anciens moulins, fermes remarquables, points de vente pour les maraîchers, terrains de sport, pontons de pêche... Sur Treillières, il s'agit aussi de s'appuyer sur le potentiel touristique du château du Haut-Gesvres et de son parc et d'en faire un lieu majeur sur le territoire, pourquoi pas de médiation à l'environnement. C'est également un lieu de mémoire bien ancré dans la réalité d'aujourd'hui.

Comment ce projet se traduira-t-il ?

Déjà, par un engagement financier fort. La commune participe à hauteur de 250 000 euros à la démarche "Eaux et paysages", sur cinq années. Dans les mois à venir, nous validerons des choix d'aménagements légers ou d'interventions plus lourdes.

Une ambition pour le Haut-Gesvres

Les rivières (l'Erdre, le Cens et le Gesvres) sont de bons fils conducteurs pour conquérir la profondeur du territoire et amener les habitants à la découverte du pays nantais. Pour y parvenir, il est important de jalonner le parcours et de proposer une offre "tourisme vert" tout au long de la rivière. Dans cet esprit, l'aménagement du parc du château du Haut-Gesvres est une opportunité pour construire une destination verte aux portes de l'agglomération nantaise. Présentation des hypothèses d'aménagement.



01 Réhabilitation et extension des communs et annexes du Château pour compléter l'offre de locaux associatifs.

02 Parvis/Place du château ouverte aux événements (marchés du terroir...)

03 Le Château associatif, réhabilitation du bâtiment du Château (lire aussi page 18)

04 Terrasse belvédère du château, ouverte sur le paysage de la vallée du Gesvres

05 Lisière ludique et récréative, aire de jeux avec module de grimpe, cabane suspendue, toboggan tyrolienne, bancs, chambres vertes de repos, espace ados...

06 Jardin pédagogique partagé

07 Valorisation du parcours de l'eau jusqu'au Gesvres à travers le parc :

7a Valorisation de l'affluent situé au Nord du Parc alimentant l'étang : travail sur la gestion de l'eau en amont et limitation de l'érosion des sols

7b Ancien lavoir, restauration entreprise par l'association "Treillières au Fil du Temps"

7c Etang, mise en place de postes de pêche, amélioration de l'accessibilité aux berges et de la promenade le long de l'étang, travail de restauration et de scénographie de l'ouvrage de digue

7d Cascade, réaménagement du déversoir de l'étang et mise en scène de l'écoulement de l'eau, jardin en cascade

7e Vallon des brumes, réaménagement du cours d'eau en méandres, parcours botanique

7f Jardin d'eau, bassins filtrants et patageoire naturelle et jeux d'eau

7g Ha-ha (saut-de-loup) valorisation de la limite naturelle du parc avec les pâturages de la vallée

08 Entrée Est du parc, création d'une nouvelle porte d'entrée (portail et accès)

09 Mise en scène des arbres remarquables

10 La Grande Pelouse ouverte sur les pâtures de la vallée - perspective ouverte sur le grand paysage

11 Les Terrasses, lieu de repos et espace polyvalent de scène ouverte pour spectacles de plein air avec gradines, tables de pique-nique et accueil du public

12 Le Clos du Verger, création d'un potager et verger partagés dans l'espace enclos d'anciens murs



Une animation dans le parc du Haut-Gesvres, deuxième quinzaine de septembre vous permettra de découvrir plus en détail le projet et d'échanger avec le bureau d'études et l'équipe municipale.

© Coloco



Le parc comme support de cultures

Le parc du Haut-Gesvres est en capacité d'intégrer des sous-espaces dédiés à la pratique du jardinage, de la culture de verger, du développement de l'apiculture, de la découverte de la botanique et de la découverte du milieu agricole. Sa position permet d'engager des partenariats privilégiés avec les agriculteurs et producteurs locaux tout comme avec les associations promouvant ce rapport au terroir ou les acteurs travaillant dans le domaine socio-culturel, scolaire et périscolaire (centre de loisirs, classes vertes, sorties thématiques).

Valoriser la randonnée

Le maillage de cheminements proposé pour la vallée du Gesvres s'appuie à la fois sur des chemins agricoles, de halage, communaux, des haies bocagères, des allées forestières, d'anciennes voies ferrées, des digues... L'étude menée propose de mieux identifier ces boucles de découverte en cherchant à mettre en place une déclinaison de jalons et d'étapes. La boucle principale pourrait être associée à un parcours botanique, par exemple.

Des haltes aménagées – belvédères,



Boucle CIRKWI : la vallée du Gesvres à Treillières : 9,3 km.

Randonneurs chevronnés ou du dimanche, laissez-vous guider sur les sentiers de Loire-Atlantique avec l'application du Département.

Rando.loire-atlantique.fr

îlots de bois, pontons et terrasses sur l'eau – pourraient en effet ponctuer le territoire et se situer à la croisée de boucles de parcours comme autant de petits échangeurs. Elles proposeraient un espace de repos et de convivialité, associé à du contenu informatif et des repérages géographiques sur les milieux naturels, agricoles ou urbains à découvrir.



© Coloco

Ce qui pourrait être fait*...

- réaliser les travaux hydrauliques "urgents" sur le Gesvres,
- mener une série d'aménagements du parc des domaines pour en faire un lieu attractif et ludique (entrée, boucle botanique, espaces ludiques et sportifs, ouverture des vues),
- construire deux plateformes d'observation de la vallée,
- organiser un balisage des cheminements dans la vallée et des bouclages entre des promenades existantes,
- proposer un travail artistique et scénographique temporaire sur la façade du château.

D'autres idées issues de l'étude...

- développer une offre de course d'orientation pour le public scolaire,
- mettre en place d'une offre de géocaching, sorte de chasse aux trésors utilisant les outils numériques (applications mobiles...) et la géolocalisation, avec la course d'orientation, pour un plus large public,
- créer un parc à l'anglaise à vocation publique, agricole, naturelle et pédagogique,
- créer des bassins filtrants pour une baignade naturelle, avec pelouse et jeux d'eau saisonniers,
- mêler agriculture et loisirs, associer les agriculteurs au projet pour maintenir et faire découvrir la gestion pastorale et l'élevage dans les prairies rivulaires.

* les élus treilliérains se sont prononcés sur les premiers aménagements, issus du diagnostic et des préconisations du cabinet Coloco. Des études d'avant-projet sont lancées, afin de préparer les travaux à engager, dès 2017.

EN PROJET :

Un parcours permanent d'orientation

À la fois sportif et touristique, cet équipement s'intègre parfaitement en milieu naturel. Il est composé d'un réseau de balises installées en permanence sur des éléments caractéristiques du terrain (arbres remarquables, patrimoine, reliefs...). Ces balises figurent sur une carte spécifique à partir de laquelle la course d'orientation se réalise, selon différentes thématiques : chasse au trésor, course sportive, itinéraire environnemental, découverte du patrimoine...

Chapeau pour le château !

Des idées, de la volonté, de l'audace. Mieux que la vie de château, la vie de chantier ne fait pas peur aux bénévoles de l'association Renaissance du Haut-Gesvres.

Tout est à faire, ou plutôt à refaire. « C'était se retrousser les manches sinon laisser le château se transformer petit à petit, mais sûrement, en ruines. » François Allard, le président de l'association Renaissance du Haut-Gesvres, ne mâche pas ses mots. Il est un peu le chef d'orchestre de cette entreprise collective, bénévole, louable pour le patrimoine treilliérain. De très nombreux samedis matins, ils sont entre 20 et 30 à se relayer, s'entraider, pour déshabiller tout l'intérieur de cette bâtisse bourgeoise construite en 1837, et qui a depuis beaucoup souffert. « Nous mettons les murs à nu », indique Christophe, l'un des bénévoles, bien motivé à ne pas laisser ce joyau se perdre de cette manière. Le travail entrepris est colossal, conduit dans la poussière et la pénombre parfois. « À ce rythme-là, il faudrait 40 ans pour restaurer la demeure », précise François Allard, « mais à la limite, peu importe le temps, de nombreux châteaux se restaurent de cette façon en France. » Cette façon, c'est petit à petit, avec des objectifs ambitieux, mais réalisables, comme celui de transformer la grande pièce du rez-de-chaussée en salle d'accueil du public, pour des expositions, des cérémonies... En attendant, c'est à l'extérieur du château que des événements culturels prennent vie, l'association organise le 2 juillet prochain un concert de musique classique, ouvert à tous (lire le programme page 30).

Le chemin est encore long

« Jusque dans les années 1970, tout se faisait ici », fait remarquer un autre bénévole : « des kermesses, des fêtes de village, des réunions de famille... » La réhabilitation est une entreprise inscrite dans le temps, et après cette première étape de "nettoyage" du château, il sera temps de trouver un équilibre entre les travaux que



peuvent poursuivre les bénévoles, et ceux, plus techniques ou volumineux, réalisés par des entreprises : sont programmés le remplacement de l'encadrement et la pose d'une première fenêtre témoin, avec le concours de Atlantique Ouvertures.



Ce jour-là, Philippe, Pierrick, Mireille, David, Romain (le plus jeune, 18 ans) – et les autres... – ne ménagent pas leurs efforts, encouragés, sinon plus, par l'expertise de l'association Treillières au fil du temps, et soutenus par la commune. « La mairie finance une étude de reprise de structure auprès d'un cabinet spécialisé. C'est un geste fort, un pas en avant vers la restructuration du château », indique François Allard. « Même si le chemin est encore long. »

Une opération de financement participatif sera lancée à partir du mois d'octobre.

Devenir adhérent, bénévole, obtenir des infos ?

www.renaissanceduhautgesvres.fr

Trajet vers l'autonomie : un pari réussi

Les clés pour s'en sortir : zone de Vireloup, une famille roumaine s'est installée il y a près de deux mois dans un logement social et entrevoit les portes d'une autonomie, grâce à l'appui d'un réseau d'intervenants locaux. Explications.



Mariora joint ses mains et les porte au menton, elle répète : "Merci, merci". Ces deux petits mots chargés d'émotion s'adressent en priorité à l'association Trajet, mais aussi aux services sociaux de la mairie, et à Treillières solidaire. "Elle est très fière de vous montrer sa maison, nous sommes très heureux ici", traduit Cassandra, la plus jeune de cette famille qui a laissé derrière elle sa Roumanie de cœur, en quête d'un meilleur avenir, dans l'Ouest de la France, à Indre puis ici à Treillières. Exit les camps et caravanes comme domicile principal, « notre mission était de permettre à cette famille de trouver une stabilité sociale grâce d'abord à un toit », explique Agnès Jolly, de l'association Trajet, spécialisée dans l'accès au logement. « Notre soutien vers leur autonomie s'est traduit par un accompagnement personnalisé et la signature d'un bail

glissant avec la famille. Concrètement, c'est un bail dérogatoire, signé entre un bailleur et notre association, qui nous donne la qualité de locataire principal. En principe, le bail doit glisser, c'est-à-dire être conclu entre le bailleur et le ménage en voie d'insertion sociale, au bout d'un an. »

Un cadre de vie autonome

« C'est une petite réussite grâce à notre travail de persuasion mené auprès du bailleur Harmonie habitat », explique Magali Lemasson, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et aux personnes âgées. L'accompagnement proposé à cette famille ne s'est pas limité à la question du logement : une formation a été proposée avec Solidarité emploi et un soutien proposé par Treillières

solidaire. Le dispositif est complété par l'intervention d'une assistante sociale du Département. « Scolarité des enfants, activité professionnelle, logement, gestion du budget familial : toutes les facettes sont abordées pour que cette famille puisse trouver un cadre de vie autonome », poursuit Magali Lemasson. Sur la commune, trois autres familles font actuellement l'objet d'un suivi par Treillières solidaire et la mairie, le projet étant de parvenir à un accord pour organiser un relogement sur un terrain qui puisse tenir compte des contraintes de la commune, comme des besoins des familles. Un compromis a semblé-il être trouvé, et un relogement temporaire devrait être effectif au début de l'automne prochain.

PLAN CANICULE 2016

Le plan national de prévention de la canicule est à nouveau activé pour cet été. Le maire est tenu de recenser à titre préventif et à leur demande, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. Aussi, le CCAS de Treillières a mis en place un registre nominatif destiné à favoriser les interventions auprès de toutes les personnes âgées de 65 ans et plus et personnes adultes handicapées. En période de canicule, le CCAS contactera les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être, et leur venir en aide si besoin.

Pour s'inscrire sur ce registre : tél. 02 40 94 52 42





PLUi : pour et avec les habitants



Imaginer ensemble la ville de demain. Pour permettre au grand public de s'exprimer sur l'aménagement du territoire, d'ici à 2030, Erdre & Gesvres a mené le mois dernier un vaste programme de concertation, à travers des "balades urbaines", appréciées et instructives.

Parce que la révision du PLUI - Plan local d'urbanisme intercommunal - doit être l'occasion de décider collectivement de l'avenir d'un territoire, la communauté de communes a souhaité aller bien au-delà de ce que prévoit la loi en matière de concertation et de participation des habitants. Ouverture et transparence, voilà l'état d'esprit qui a animé les "balades urbaines" organisées successivement à Sucé-sur-Erdre, Fay-de-Bretagne, Casson et Petit-Mars. Ce fut l'occasion pour les habitants de longue date, comme les nouveaux venus, d'échanger avec des urbanistes et des élus sur les points à améliorer, les évolutions à venir. Cadre de vie, stationnement, habitat, transport, économie... Tous ces sujets ont pu être abordés, comme ce jour-là, à Sucé-sur-Erdre, où une trentaine de personnes échangeait librement, sur des espaces clés de la ville. Julien Deile, architecte urbaniste pour le bureau d'études Cittanova, servait à la fois de guide et d'instigateur de bonnes idées, ne posant qu'une question à l'assemblée présente : « Comment vivez-vous ces lieux ? ». Il expliquera : « sur les douze communes de la CCEG, seules quatre d'entre elles ont été retenues pour faire l'objet d'une balade urbaine. L'idée est bien de faire ressortir des problématiques récurrentes : les usages, les pratiques, et parfois même les problématiques rencontrées sur celles-ci sont sans doute identiques d'une commune à l'autre ».

Le terrain, c'est la vérité

Après la tenue de trois réunions publiques en mars pour présenter la démarche du PLUi, Erdre & Gesvres a ainsi organisé ces occasions de croiser les avis des habitants. « Il paraît indispensable qu'une ville comme la nôtre puisse conserver une unité commerciale conviviale, identifiée, inutile de l'étaler... » dira un participant. Une autre personne n'est pas d'accord : « au contraire, il faut aujourd'hui multiplier les zones attractives... ». S'en suivra un échange vif mais constructif. Et nul besoin de résider sur les communes en question pour y participer, l'objectif principal de ces temps de rencontre était bien d'enrichir le diagnostic technique des urbanistes par celui d'habitants de la communauté de communes.

Peu de Treilliérains ce jour-là, nous avons croisé John Debaize, architecte mais aussi Philippe Lebastard, adjoint au maire délégué à l'urbanisme. « C'est important d'être là, pour sentir les préoccupations des habitants, qui connaissent mieux que personne les problèmes locaux, que ce soit en termes de circulation piétonne, cycliste ou routière, de nuisances sonores... La révision d'un PLUI ne peut se faire sans une connaissance fine du territoire, d'où cette idée de partage et de questionnement : pas dans une salle de réunion, mais bien sur le terrain. » Le terrain, c'est finalement la vérité. La concertation via ces "balades urbaines" est pour les participants « une bonne chose », pour peu qu'elle soit régulière et qu'on tienne compte par la suite de leurs idées et remarques.

Infos sur le dispositif : Erdre & Gesvres,
tél. 02 28 02 25 22, plui@cceg.fr

Des petits travaux cet été ? Faites appel aux jeunes !



Une douzaine de jeunes crée leur Coopérative Jeunesse de Services. Cet été, ils vous proposeront une offre de services allant de la taille de haie aux travaux de peinture en passant par le jardinage, la manutention, la mise en rayon... Faites confiance aux jeunes pour vos petits travaux estivaux !

Une coopérative rassemble entre 12 et 15 jeunes. Fonctionnant comme une entreprise, ce sont eux qui définissent leur propre organisation. Ils gèrent la communication, la comptabilité, les devis et les factures, la réalisation des chantiers, les rémunérations... En bref, une véritable expérience de création et de gestion d'entreprise.

Besoins de petits services cet été ?

Contactez dès maintenant la Maison de l'Emploi et de la Formation

au 02 40 72 10 85 – emploi@cceg.fr

Clonc, en route pour l'école

Du croquis à la planche dessinée. Fin mai dernier, une dizaine d'enfants a répondu présent, crayons de couleur en main, pour l'atelier bande-dessinée programmée par l'équipe de la bibliothèque. Ils semblaient passionnés par le sujet. L'illustrateur Olivier Chéné leur a montré, croquis à l'appui, comment monter un story-board, du "pitch" global à la création des personnages, chaque enfant réalisant une planche... « *L'histoire s'appelle "Clonc, en route pour l'école".* » L'illustrateur enchaîne : « *il ressemble à quoi notre personnage ? À un chien avec des oreilles de chat ?* » Comme une impression d'entrer dans les coulisses de la création, de prendre conscience de la toute puissance du créateur, de la nécessité d'avoir des illustrations attractives, autant d'éléments qui ont fait pétiller les yeux des gamins. Une satisfaction pour l'illustrateur comme pour les organisateurs.



Les rendez-vous

- **Les Bébé lecteurs**, lectures et comptines pour tout-petits : mercredis 7 septembre et 5 octobre, 10h
- **Le mercredi des histoires**, chansons et histoires pour les plus de 4 ans : mercredis 21 septembre, 19 octobre, à 15h30

Bibliothèque municipale

Tout l'été, c'est ouvert...

Mardi : 16h à 18h	Samedi : 10h à 12h30 - 14h à 16h30 (fermé du 9 juillet au 3 septembre)
Mercredi : 10h à 12h – 14h à 18h	Dimanche : 10h30 à 12h (fermé du 9 juillet au 3 septembre)
Jeudi : 10h à 12h	Fermée le lundi
Vendredi : 16h à 19h (et 14h à 17h du 9 juillet au 3 septembre)	

12 place de la Liberté - 44119 Treillières - Tél. 02 40 94 61 76
www.bibliotheques.cceg.fr



Le groupe nantais Vendôme

Au cœur du territoire d'Erdre & Gesvres, la commune de Nort-sur-Erdre accueille chaque année une pléiade d'artistes et des milliers de festivaliers, sur deux jours. C'est l'enceinte du parc du Port-Mulon, d'une superficie de 5 ha, qui sert de théâtre culturel, accueillant les 1^{er} et 2 juillet prochains, quelques références nationales : les Frero Delavega, Birdy Nam Nam, et le quator irlandais The Cranberries. La première soirée accueillera également la perfor-

Aux sons de La Nuit de l'Erdre

mance live du trio L.E.J. Accompagnées d'un violoncelle, les trois jeunes femmes reprennent des tubes planétaires. En plus du duo britannique The Chemical Brothers, de Naâman et Jeanne Added, se sont ajoutés à la liste Les Casseurs Flowters, le duo formé d'Orelsan et Gringe, Synapson, DJ Pone et la pop vivifiante de Jain. « *Depuis 18 ans, le festival ne cesse de se renouveler chaque année. Sa programmation riche et sa proximité en font l'un des rares festivals à conserver son authenticité et son caractère à taille humaine* », raconte Gabriel Massei, chargé de communication du festival. « *Cette année, nous avons innové en lançant notre application pour smartphone et tablette, puis en ouvrant un village camping afin de mieux accueillir les festivaliers.* » Venir à La Nuit de l'Erdre, c'est aussi adhérer à des valeurs de partage, de diversité et de respect de l'environnement. En effet, avec le concours de la CCEG, les déchets sont triés et réduits à leur minimum et des systèmes d'évacuation verts sont installés. Dernière info, c'est le groupe pop électro joviale nantais Vendôme, vainqueur du Trans'plin de La Nuit de l'Erdre, qui ouvrira la deuxième journée du festival, le 2 juillet.

Infos sur www.lanuitdeleerdre.fr

Conseil municipal du 24 mars 2016

DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC

Le contrat de délégation de service public d'assainissement de la commune de Treillières conclu avec la Société Nantaise des eaux arrive à échéance le 31 décembre 2016. Le conseil municipal s'est prononcé sur le choix d'un mode de gestion, approuvant le recours à une délégation de service public par voie d'affermage. La commission d'ouverture des plis relative aux délégations du service public, dont celle relative au **service public d'assainissement collectif**, est aujourd'hui constituée. Elle est composée d'un

président (le maire), de cinq membres titulaires, ainsi que cinq membres suppléants élus par le conseil municipal à la représentation proportionnelle.

- Frédéric Chapeau, Catherine Cadou, Marie-Madeleine Régnier, Jean-Claude Salau et Jean-Pierre Tual ont été élus titulaires.

- Élisabeth Drion, Chantal Perruchet, Michel Rincé, Philippe Lebastard et Martine Morel ont été élus suppléants.
Voté à l'unanimité.

MARCHÉ DE TRAVAUX

- À la suite de la procédure d'appel d'offres adaptée, les élus se sont prononcés favorablement pour l'attribution du **lot 1 ("terrain de grands jeux")** à l'entreprise Sportingsol pour un montant de 625 031 € TTC. Le lot n°2 ("éclairage sportif") est revenu à l'entreprise Bouygues ES pour un montant de 78 910 € TTC. Voté à l'unanimité.

PROJET ÉCOLE MATERNELLE

Suite à l'étude de programmation conduite par le cabinet Préau, la municipalité a choisi de construire une **nouvelle école maternelle** d'une capacité de huit classes pour répondre aux perspectives d'évolution des effectifs scolaires dans les années à venir. Le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour mener à bien ce projet se fera selon la procédure de concours restreint. Le jury de concours sera composé d'un président (le Maire); de cinq membres titulaires, ainsi que cinq membres suppléants et de personnalités extérieures (Éducation nationale, architectes...).

- Frédéric Chapeau, Catherine Cadou, Marie-Madeleine Régnier, Catherine Henry, Jean-Claude Salau et Joëlle Chesnais ont été élus titulaires.

- Élisabeth Drion, Chantal Perruchet, Michel Rincé, Philippe Lebastard, Magali Lemasson et Jean-Pierre Tual ont été élus suppléants.

Voté à l'unanimité.

CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

- Les copropriétaires de la parcelle cadastrée section AR n°10 (surface de 758 m²) demandent le **rattachement de l'impasse du Grand Courtil** à l'espace public, cette impasse étant déjà entretenue par la commune. Voté à l'unanimité.

- De même, les élus se sont prononcés favorablement au **rattachement des voies et des espaces verts du lotissement Le Dominu** à l'espace public. Voté à l'unanimité.

FINANCES : DES TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

« Malgré une baisse historique des dotations de l'État, nous avons opté pour une maîtrise des dépenses de fonctionnement, un haut niveau d'investissement sauve-



gardé », indique Catherine Cadou, adjointe au maire déléguée notamment à l'administration générale. « Aussi, conformément aux orientations budgétaires pour 2016, nous avons voté favorablement le **maintien des taux des impôts locaux** au même niveau que 2015, à savoir : 21,69 % pour la taxe d'habitation, 21,71 % pour la taxe "foncier bâti" et 40,23 % pour la taxe "foncier non bâti" ». Voté à l'unanimité.

- Le budget primitif 2016, qui prend en compte le résultat de l'exercice 2015 (1 643 803 € en section de fonctionnement), a été adopté, avec : 9 123 403 € pour sa section de fonctionnement et 9 236 768 € pour sa section d'investissement.

Voté avec 22 voix pour, 6 voix contre.

Conseil municipal du 2 mai 2016

DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE

Depuis le 3 mai dernier, Élisabeth Drion a retrouvé sa délégation à la petite enfance, dans le cadre de sa fonction de conseillère municipale. Pour autant, l'élue renonce à percevoir l'indemni-

té afférente à ses nouvelles fonctions de conseillère municipale déléguée. De ce fait, elle continuera à percevoir son **indemnité de conseillère municipale** sans délégation. Voté à l'unanimité.

GESTION DE LA DEMANDE DU LOGEMENT SOCIAL

La loi ALUR a rendu obligatoire pour tout établissement public de coopération intercommunale doté d'un programme local de l'habitat (PLH), l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information aux demandeurs. L'objectif du plan est d'organiser la gestion partagée de la demande de logement social et de configurer un **service d'accueil et d'information des demandeurs** dans les 12 communes d'Erdre & Gesvres, parties prenantes du dispositif. En tant que lieu d'accueil et d'information, Treillières en fait partie. La ville est répertoriée comme lieu d'enregistrement de la demande locative sociale et sa participation au plan de gestion a été votée par le conseil municipal. À l'unanimité.

DÉNOMINATION DE LA SALLE COMMUNALE

Le conseil municipal a voté la proposition "**salle des genêts**" pour la salle communale située 59 rue de la Mairie. Avec 23 voix pour, 6 abstentions.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Favoriser la participation des Treilliérains, soutenir la présence des jeunes de la commune, valoriser les associations qui font un effort d'autofinancement et encourager la vie démocratique des associations. Les objectifs de la municipalité ont guidé les choix du conseil municipal portant sur le subventionnement aux associations. **Le montant total des subventions de fonctionnement 2016 s'établit à 50 237 €.** Elles concernent 22 associations sportives, 7 à caractère culturel, 7 de loisirs, 7 associations sociales et solidaires, 3 scolaires et Treillières Musique. Voté à l'unanimité.



Déclassement du domaine public

La commune travaille sur une opération de renouvellement urbain en cœur de bourg. Elle est propriétaire de parcelles sur le secteur des stades, actuellement occupées par un parking public et des terrains de sport. Le projet entre aujourd'hui dans une phase pré-opérationnelle qui nécessite de procéder au déclassement de cinq parcelles communales cadastrées (API13, API15, API20, API21 et API24). La cession de ces parcelles ne pourra être engagée qu'après leur désaffectation et donc leur déclassement. Un procès-verbal de constat de désaffectation a été dressé le 2 mai 2016. « **Le déclassement et la désaffectation sous-entendent que ces terrains ne peuvent plus être libres d'accès au public, même une simple traversée en tant que cheminement doux n'est pas possible** », précise Gil Rannou, adjoint au maire délégué à l'aménagement du territoire et à la tranquillité publique. Les permis des trois aménageurs ont été déposés en début d'année, afin de pouvoir les accorder, il était préférable que les terrains soient déclassés et désaffectés avant. Les travaux commenceront une fois que les terrains seront vendus, « *mais pas avant la fin d'année. La commune a cependant poussé les délais le plus tard possible afin que les écoles puissent utiliser les équipements le plus longtemps possible.* » précise Gil Rannou. « *Bien entendu, en parallèle, de nouveaux équipements sportifs sont en cours de réalisation pour remplacer les terrains fermés.* »

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement en faveur de ce déclassement. À l'unanimité.

L'ensemble des délibérations adoptées en conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage situé sur le CCAS et dans le hall de la mairie.

Une aire de jeux nouvelle génération

Place de la Liberté, les anciens jeux pour enfants, vétustes, avaient été retirés au printemps dernier. La ville a souhaité renouveler l'équipement, en profitant pour proposer une offre de jeux de plein air, basée sur des contes de fées et connectée aux technologies numériques. La ville de Treillières a confié à la société Kompan l'installation de jeux interactifs, avec l'idée de « motiver les enfants et les adultes à bouger et jouer ensemble, pour leur santé », dit-on auprès de la société. Ainsi, avec à un Smartphone ou une tablette, il est possible, *in situ* grâce aux QR codes et aux applications téléchargeables, d'accéder au monde virtuel qui regorge de ressources éducatives et de jeux. « En déplaçant l'appareil sur l'aire de jeux, les images de réalité augmentée apparaissent, ce qui ne manquera pas d'étonner les enfants et de stimuler leur imagination pendant qu'ils jouent ». Aspect développe-



ment durable non négligeable, les jeux installés sont conçus avec plus de 70% de matériaux recyclés.

Le cimetière s'est agrandi



Le cimetière est un espace dont l'aménagement mérite réflexion. C'est un endroit que l'élu se doit d'aménager pour offrir une sépulture à toute personne résidant sur son territoire. C'est aussi un lieu de recueillement pour les familles des défunts et un lieu de commémoration. Pour répondre aux besoins de tous et notamment à l'augmentation sensible et régulière de la population, la municipalité a choisi de développer le cimetière, sur les deux terrains attenants, rue de la Noë-des-puits. L'agrandissement du cimetière actuel, tant en superficie qu'en capacité d'accueil, peut ainsi faire face aux besoins des prochaines années, en proposant 122 espaces supplémentaires, un nouveau jardin du souvenir, des cavurnes et des columbariums. Les travaux sont terminés depuis le 6 juin dernier. Seuls les travaux de plantation et de pose de mobilier – bancs, stèle pour le jardin du souvenir – se prolongent jusqu'au mois d'octobre.

→ À savoir

Les tarifs proposés ont été élaborés selon différents critères : le prix des nouveaux équipements, celui des travaux de l'extension et des allées réalisées en 2013 et 2014, les tarifs pratiqués dans les communes de la CCEG et des communes environnantes et le coût d'entretien du cimetière. La loi prévoit que chaque commune fixe librement les durées de concession. Montant de l'extension : 143 830 €



Compte tenu du développement de l'agglomération nantaise et sa périphérie, l'alimentation électrique du nord de l'agglomération nécessite d'être renforcée et sécurisée. Pour répondre à ces besoins, les travaux menés par Réseau de transport d'électricité (RTE) pour créer un poste à 225 000/63 000 volts d'Orvault, se poursuivent. Le transformateur, véritable pièce maîtresse du poste est installé. Son rôle est de prélever l'électricité sur le réseau à très haute tension pour la transformer à des niveaux de tension compatibles avec les besoins des utilisateurs. La prochaine phase sera consacrée principalement à la mise en place des appareils électriques à haute et très haute tension (disjoncteurs, sectionneurs...) et au raccordement du poste d'Orvault au réseau RTE, par le biais de trois liaisons entièrement souterraines. Une des liaisons concerne la ville de Treillières, sur deux kilomètres, rue de la levée des Dons, chemin de Bataille, sur la RD 537, jusqu'au chemin du Bas des Dehèmes.

La mise en service de l'ensemble des ouvrages est prévue à l'automne 2016. Ils permettront ainsi de renforcer et de sécuriser durablement l'alimentation électrique du nord de Nantes et de son agglomération.

Déclaration préalable ou permis de construire ?

Le début de l'été est souvent propice au lancement de nouveaux travaux. Qu'il s'agisse de la modification d'une façade ou de la construction d'une clôture ou d'un cabanon de jardin, l'espace privé – propriété et jardin – reste soumis à une réglementation très stricte qui ne doit pas être sous-estimée. Ces travaux sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation, qui permet de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme.

NATURE DES TRAVAUX OU DES CONSTRUCTIONS	AUTORISATIONS NÉCESSAIRES		
	Permis de Construire	Déclaration préalable	Absence de formalité
Construction nouvelle	Plus de 20 m ²	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ²	Jusqu'à 5 m ²
Travaux d'agrandissement	Plus de 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Jusqu'à 5 m ²
Aménagements intérieurs	Création ou augmentation de la surface de plancher de plus de 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Création d'un espace supplémentaire de moins de 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Jusqu'à 5 m ²
Garage, Préau	Plus de 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Jusqu'à 5 m ²
Véranda	Plus de 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Jusqu'à 5 m ²
Clôture	-	Obligatoire sur la commune	-
Création d'ouverture (en façade ou sur toiture)	Avec création de surface de plancher de plus de 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	Sans création de surface de plancher de plus de 20 m ² (ou 40 m ² en zone U)	-
Modification de la façade (modification des ouvertures et de la couleur de façade)	-	Avec des modifications par rapport à l'état initial	Restauration à l'état initial
Abri de jardin	Plus de 20 m ²	Plus de 5 m ² et jusqu'à 20 m ²	Jusqu'à 5 m ²
Piscine	Bassin de + de 100 m ² et couverture d'une hauteur supérieure ou égale à 1,80 m	Bassin jusqu'à 100 m ² et couverture d'une hauteur inférieure à 1,80 m	Bassin jusqu'à 10 m ²
Changement de destination d'un bâtiment	Si modification des structures porteuses et/ou des façades	Sans travaux ou avec des travaux ne modifiant pas les structures porteuses ni les façades	-
Abattage d'arbres	-	Obligatoire sur la commune	-
Démolition	Permis de démolir uniquement pour les bâtiments « étoilés » (patrimoine bâti communal)		
Division en vue de construire	Avec espaces communs : Permis d'aménager	Sans espace commun	-

➔ L'argent des amendes pour la voirie

Le Conseil départemental a informé la collectivité qu'elle versera une dotation destinée aux communes du département comptant moins de 10 000 habitants, afin de soutenir les opérations concourant à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière.

Pour la commune de Treillières, les projets suivants entrent en ligne de compte :

- aménagement du trottoir ouest rue du Champ-de-Foire, montant estimé des travaux : 45 835 €
- aménagement du chemin de Bataille (voirie et trottoirs), montant estimé des travaux : 69 718 €
- aménagement rue de la Levée des Dons (voirie et trottoir est), montant estimé des travaux : 152 010 €

Roussilhe voit loin, très loin

Origine France garantie. Pour l'entreprise Roussilhe, qui fabrique des lunettes depuis 35 ans, l'obtention de ce label est plus qu'un challenge : c'est un état d'esprit cocardier, la qualité chevillée au corps. Rencontre avec Maxime Rolandeau, directeur associé de cette PME locale (avec Ludovic Brochard), et fier de son indépendance.



Près de deux années après le buzz créé à la suite de l'envoi au président de la République, M. François Hollande, d'une paire de lunettes de fabrication 100 % française par le lunetier Roussilhe, le souffle est retombé à Treillières. Mais pas les ambitions de cette petite entreprise à l'esprit familial, convivial, et attachée aux produits 100 % français. « Cette anecdote nous avait valu effectivement beaucoup de sympathie du public », reconnaît Maxime Rolandeau, « mais l'essentiel est d'avoir pu transmettre un message, plus global, que nous souhaitons faire passer aux consommateurs, quels qu'ils soient. » Entre les lignes, il faut comprendre que le label "origine France garantie", simple et compréhensible par tous, est le résultat d'une démarche collective visant à la promotion du "produire en France" et à la valorisation des savoir-faire industriels et artisanaux. À ne pas confondre avec des garanties "made in France" trop souvent brocardées mais qui ne certifient pas l'origine française d'un produit. « Notre label, nous y tenons, car il assure aux consommateurs la traçabilité

du produit en donnant une indication de provenance claire et objective », insiste Maxime Rolandeau. La certification est d'ailleurs réalisée par un organisme certificateur indépendant. C'est dit.

Un savoir-faire à la française

Design, prototypage, usinage, montage, toutes les étapes de production de la fabrication des montures sont réalisées au cœur du bassin d'Oyonnax sur un site industriel de plus de 1000 m², où 100 000 lunettes sont produites chaque année. Aujourd'hui, le groupe dont le siège social est situé zone de Ragon à Treillières, compte une quarantaine de salariés, « et nous avons toujours vocation à nous développer. Actuellement, une fenêtre s'ouvre sur l'export : Australie, États-Unis... ». L'entreprise Roussilhe est aussi très attachée à son indépendance, s'interdisant de vendre d'autres marques que les siennes, « nous n'avons pas besoin de cela pour légitimer notre place parmi les acteurs majeurs de la fabrication française des lunettes en acétate ». La clé de la réussite ? Miser sur un regain de citoyenneté d'un consommateur averti, un gage de pérennité de l'activité, quand on sait que plus de 68 % des consommateurs estiment que les produits fabriqués en France sont de meilleure qualité. Exit donc toutes les chinoiseries commerciales, Roussilhe défend une certaine image de la création tricolore. Pour y voir plus clair, rendez-vous chez de nombreux opticiens de l'agglomération nantaise, et notamment à Treillières bien entendu.

Contact : Roussilhe Lunettes, 6 rue des Frères Lumière, à Treillières, tél. 02 40 93 96 96, www.roussilhe.fr/

Des espaces pour entreprendre

Créer ou développer son entreprise, implanter un nouveau site de production, établir une plateforme logistique... Erdre & Gesvres a développé une offre foncière immobilière performante pour répondre aux besoins des activités naissantes, et en développement. En plus des espaces disponibles actuellement, de nouveaux espaces sont en projet : 30 hectares sur le parc stratégique de l'Érette-Grand'Haie, un nouveau pôle économique sera créé sur le site de la Belle étoile (Treillières/Grand-champ-des-Fontaines), 13 hectares de terrain dédiés à l'artisanat s'ouvriront à Vigneux-de-Bretagne et Nort-sur-Erdre. Enfin, un nouveau parc d'activités sera aménagé à Treillières, zone de Ragon, dès 2017 (lire aussi pages 10-11).

Infos : Service développement économique d'Erdre & Gesvres, tél. 02 40 12 31 91, www.cceg.fr

Petite fleur, un bouquet de plaisirs

Qu'est ce qui a pu déclencher chez Corinne l'envie de devenir décoratrice florale, et de créer son activité sur Treillières ? Des voyages en Argentine ou en Polynésie, la main verte de sa maman ou cette passion pour la photo, une certaine forme d'esthétisme faite de couleurs et de parfums mêlés ? Les trois à la fois. Cette artisane s'est formée sur le tard, mais le résultat est étonnant : « Pour un mariage, une fête de famille, pour la décoration d'une vitrine ou le fleurissement d'une entreprise, chacune de mes interventions est faite sur mesure. Je m'adapte à tous les budgets. » Corinne Brandon jongle avec les fleurs de saison – pas de stock, que de la commande fraîche – mais aussi son imagination : « je suis attachée aux couleurs, aux harmonies, je fais preuve d'astuces et de minutie ». Sans lui envoyer trop de fleurs, disons que cette décoratrice florale n'improvise pas son activité. Curieuse et jamais à cours d'idées, Corinne



Brandon gagne à se faire connaître, à travers son métier, ou ses préférées : « la rose bien sûr, mais aussi les germinis, les callas, les orchidées... » Pour la rencontrer, rendez-vous sur le marché dominical, place de la Liberté. **Et sur le site de sa micro-entreprise, www.petite-fleur.fr**

Contact : Petite fleur, tél. 06 84 04 09 50

Le bonheur est dans le pré, marin



La route fait office de frontière géographique. D'un côté, Treillières, de l'autre, La Chapelle-sur-Erdre, mais dans les cœurs et les fruits et légumes d'Yves et Nicole Bazin, il n'y a pas de séparation. « Toute ma production est basée sur Treillières, y compris mes vignes desquelles

je réalise mon jus de raisin, sans alcool. » Avec passion et courage. Le pré marin, au cœur du village de la Gergaudière, est un havre de paix et de fraîcheur. Radis, salade, céleris... Yves et Nicole savent ce qui est bon, et local, ouvrant leur vente à la ferme deux après-midis par semaine (les mercredis et samedis) et les dimanches de 9h30 à 13h, pour le plaisir des habitants du village. Un enjeu agricole, tout autant que social, car Le pré marin anime le secteur, et fait vivre d'autres producteurs voisins : « des fraises de Saint-Julien-de-Concelles, du

fromage de Notre-Dame-des-Landes, de l'andouille de La Chevrolière... J'ajoute à cela nos galettes maison ». Plaisirs et succès garantis.

Contact : Le pré marin, 23 route de la Gergaudière, tél. 06 17 22 72 69

Treillières Autrement

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Souvenez-vous : le 26 janvier dernier, Monsieur le maire avait pris un arrêté d'interdiction de rassemblement à la suite d'une agression physique d'un jeune sportif par un groupe de 10 individus. Le 1er avril 2016, sur dénonciation du chef de file de l'opposition, cet arrêté avait été suspendu par le juge considérant que l'étendue de l'interdiction n'était pas proportionnée à la gravité des troubles ! L'association Treillières Autrement avait alors sollicité l'avis des treilliérains sur la reprise ou non d'un nouvel arrêté.

Vous avez été près de 500 foyers à manifester votre soutien au maire afin qu'il prenne les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de tous.

Votre mobilisation a conduit, le 3 mai dernier, à la reprise d'un nouvel arrêté portant restriction des rassemblements autour des salles de sport, adaptant les horaires d'interdiction à la période estivale et fixant la durée d'interdiction à 4 mois soit jusqu'au 2 septembre 2016. A cette date, un bilan sera réalisé avec le commandant de la gendarmerie et cet arrêté sera ou pas reconduit.

Cette consultation a été aussi l'occasion de recueillir de nombreux témoignages d'incivilités de tous ordres, qui permet aujourd'hui de construire un plan d'actions pour notre commune.

Parmi ces incivilités, le non-respect de l'environnement tient une place importante, notamment avec l'abandon de nombreux débris sur la voie publique, particulièrement dans les fossés qui jalonnent la ville et les villages.

La prise de conscience doit aujourd'hui être collective. Il s'agit du respect du cadre de vie de chacun et de la protection de notre environnement.

Dans les prochains mois, il vous sera proposé une grande opération citoyenne de nettoyage de notre commune, un excellent moyen pour rappeler aux pollueurs, l'attachement de tous à vivre en harmonie avec la nature, l'une des caractéristiques majeures de notre commune.

Très bonnes vacances estivales. Prenez bien soin de vous et de votre cadre de vie.

Les élus de la majorité

www.treillieresautrement.com
 Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

En janvier notre maire a pris un arrêté municipal pour lutter contre les troubles à l'ordre public. Le tribunal administratif l'a suspendu le considérant totalement disproportionné. « Dont acte » a répondu le maire en conseil municipal du 2 mai. Il a revu sa copie et a proposé un nouvel arrêté municipal beaucoup plus adapté et raisonnable. Même si nous sommes davantage satisfaits de cet arrêté, les questions de fond ne sont toujours pas traitées. Quelle efficacité d'une telle mesure ? A quoi servent les 20 caméras installées ?

Autre sujet du moment : nos écoles primaires publiques. Avec l'augmentation du nombre d'enfants, des nouveaux locaux seront livrés en 2018. En mars, nous avons prévenu la mairie qu'elle avait mal anticipé les effectifs de la rentrée 2016, en particulier à l'école J.Fraud. Au 8 juin, la réalité rattrape la majorité municipale : les effectifs des écoles sont en croissance partout. Une ouverture de classe paraît nécessaire à J.Fraud mais le maire n'en veut pas.

Il trouve comme solution de supprimer l'accueil des moins de 3 ans dans les 2 écoles de La Chesnaie et de J.Fraud pour limiter la croissance des effectifs. Cela n'empêchera pas une situation alarmante pour l'école J.Fraud à la rentrée.

La moyenne par classe sera supérieure à 27 élèves avec des maternelles à 30 élèves, et sans tenir compte des inscriptions à venir d'ici là ! Cette situation entraînera des conditions insupportables pour les enfants, les familles et les enseignants, et cela dans toutes les écoles.

Face à ce constat, la solution que nous avons proposée en conseil municipal est la mise en place d'un modulaire à J.Fraud. Devant notre insistance, la première adjointe a fini par affirmer que la municipalité s'adapterait à la situation.

Nous demandons aussi que le maire revienne sur sa décision de ne pas accueillir les moins de 3 ans. C'est une régression sans précédent du service public. La première adjointe a laissé entendre que c'est compensé par des places supplémentaires à La Passerelle ! Remplacer l'accueil des 2-3 ans - soit 4,5 jours d'éducation à l'école publique et gratuite - par 2 ou 3 heures dans une structure payante - La Passerelle - ce n'est pas cette vision-là du service public que nous avons à Vivre à Treillières !

Les conseillers municipaux du groupe "Vivre à Treillières" : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais

www.vivreatreillieres.com, vat@vivreatreillieres.com
 twitter : @Info_VAT

PERMANENCES

Le CLIC

Informations pour les personnes âgées
Tous les lundis de 9h à 12h au CCAS (bureau face à l'accueil),
Tél. 02 28 02 25 45

Le conciliateur de justice

François Logodin, tous les lundis de 14h30 à 17h, mairie de La Chapelle-sur-Erdre

Fin des permanences du CAUE en mairie

Une permanence hebdomadaire est maintenue au siège du CAUE, à Nantes, 2 boulevard de l'estuaire.
Infos au 02 40 20 20 44.

ÉLUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pour répondre aux besoins urgents de la population treilliéraine. Pour être mis en relation, contactez la gendarmerie de La Chapelle-sur-Erdre. Tél. 02 40 72 07 01

CCAS DE TREILLIÈRES

Tél. 02 40 94 52 42

SERVICES DE GARDE

Médecins : le 15
Pharmacies de garde, appelez le 32 37

POINT ÉCOUTE PARENTS,

tél. 02 40 35 00 88, mardi de 13h à 17h et vendredi de 10h à 14h, des psychologues à votre écoute.

QUELQUES SERVICES DE SANTÉ...

Au 2 rue Nicolas Boileau,

vous trouverez :
- une sophrologue :
Emmanuelle Launay,
Tél. 06 03 29 22 32
- une psychologue :
Flora Thomasset,
Tél. 07 68 32 72 03
- une orthophoniste :
Anne Fournet,
Tél. 06 87 68 50 06

Deux autres orthophonistes exercent au 60, rue de la mairie :

Anne Villalon et Françoise Lacoste,
Tél. 02 40 94 54 77

LE MARCHÉ

Tous les jeudis et dimanches de 8h30 à 13h,
place de la Liberté à Treillières

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE

de La Chapelle-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 07 01

DÉCHETTERIE DE GRANDCHAMP-DES-FONTAINES

Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Mardi et jeudi : 14h à 18h ;
samedi : 9h à 18h
Tél. 02 51 12 10 42

Accès sur présentation d'une carte nominative que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

TAXIS - 7J/7 ET 24 H/24

Taxis de l'Erdre
Tél. 06 60 87 00 66
Baudouin taxi
Tél. 06 14 70 62 33

POUR OU CONTRE LE NOUVEL AÉROPORT ?



Le dimanche 26 juin aura lieu la consultation sur le projet de transfert de l'aéroport. La question est la suivante : « Êtes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des Landes ? »

Pourront prendre part à cette consultation les électeurs inscrits sur les listes électorales générales et les listes complémentaires municipales (européens) arrêtées au 29 février 2016 (y compris les inscriptions effectuées jusqu'au 31 décembre 2015). Par conséquent, les administrés ayant demandé leur inscription depuis le 1^{er} janvier 2016 ne pourront pas y participer, sauf si cette inscription fait suite à un déménagement pour une mutation professionnelle intervenue depuis le début de l'année 2016.

Afin de permettre à tout électeur de consulter le dossier d'information sur ce projet, un exemplaire papier et un accès internet sont à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Cette consultation se déroulera comme un scrutin classique, de 8h à 18h. Pour voter, les électeurs devront impérativement présenter au bureau de vote une pièce d'identité.

Infos au 02 40 94 65 88

MOINS DE BRUIT : TRANQUILLITÉ PRÉSERVÉE

Pour profiter d'un environnement agréable, il est indispensable que les activités dites bruyantes telles que les travaux de jardinage, l'utilisation de motos ou de quads ou l'organisation de soirées à l'extérieur soient réglementées. Au regard des éventuels excès, il existe un arrêté municipal prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage, rappelant par exemple que le fonctionnement des outillages de jardin est autorisé chaque jour de la semaine, de 8h à 21h, à l'exception des dimanches et jours fériés. Cette prescription est limitée aux zones urbaines, hameaux, écarts et extensions urbaines hors du bourg, à moins de 100 mètres de toute zone habitée. Rappelons aussi que toutes les activités musicales, ménagères ou ludiques ne doivent pas troubler la tranquillité du voisinage. À bon entendre.

JUSTE AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Chaque été avant de partir en congés, on se pose la même question : s'est-on bien prémuni contre un éventuel cambriolage ? Pour profiter pleinement de vos congés, prenez le temps de connaître quelques astuces pour protéger votre logement : serrures, objets de valeur, contact avec la gendarmerie ou la police municipale...

Infos sur le site www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite

CANCER : DES SOINS POUR SOULAGER

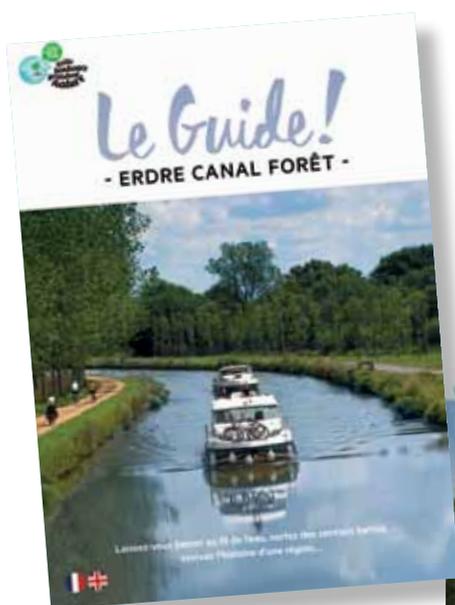
La Ligue contre le cancer a créé en Loire-Atlantique un service de soins à domicile – Proxiligue – gratuit pour les malades atteints d'un cancer. Activité physique adaptée, diététique, socio-esthétique, soutien psychologique : les professionnels qui interviennent à domicile sont certifiés et formés à la pathologie cancéreuse.

Infos au 02 40 14 00 14

Passer un bel été à proximité ?

Des bons plans, des idées de sorties, des randonnées ? Bonne nouvelle, le Pays touristique Erdre canal forêt lance son site www.erdre canalforet.fr. Balades en famille, sorties, visites, événements, activités sportives. Idéal pour une mine de bons plans, de découvertes, d'expériences à vivre seul, en famille, entre amis...

Dans un format pratique, il existe aussi un guide pratique de bonnes adresses, à retrouver dans les offices de tourisme (le plus proche étant celui de Nort-sur-Erdre) ou en téléchargement sur www.erdre canalforet.fr
Infos au 02 51 12 60 74



JUIN

Vendredi 24, 20h

Gala de danse

École de danse de Treillières
Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

Vendredi 24 juin, 19h

Spectacle de l'école Alexandre-Vincent

Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 25, dès 16h

Treill'Air de fête

(lire aussi page 6)

Dimanche 26

Référendum sur l'aéroport

(lire aussi page 29)

Mercredi 29 juin, 19h30

Assemblée générale de Treillières accueil

Espace Simone-de-Beauvoir

JUILLET

Vendredi 1^{er}, 19h

Assemblée générale de Treillières run

Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 2, dès 10h

Fête d'écoles La Chesnaie et Alexandre-Vincent

Cour des écoles

2 juillet, journée

Gala de gymnastique rythmique

Treillières gymnastique rythmique
Salle Héraclès

Samedi 2, dès 18h

Soirée concert en plein-air

Organisé par l'association du Haut-Gesvres, parc du Haut-Gesvres



Dès 18h15 : orchestre classique et ensemble Kejaden folk traditionnel sous la direction de Pascal Pernet (20 musiciens des écoles de musique de Treillières, Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre) morceaux de Stevie Wonder, des Beatles, de Morcheeba.



19h30 à 21h30 : Duo Fey'Lacan, musique traditionnelle avec flûte à bec et harpe celtique (Sandy Feder) ; et musiques traditionnelles irlandaises, écossaises, sud américaines et japonaises.
Entrée libre, possibilité de restauration sur place
Infos au 06 98 20 75 42
ou allard.francois@wanadoo.fr

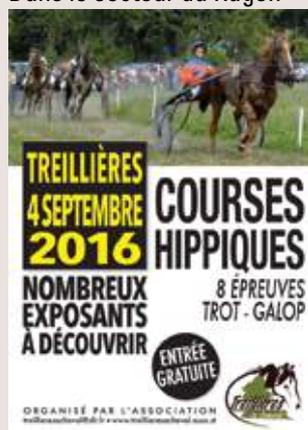
Lundi 4, 19h
Conseil municipal
Salle du conseil, mairie

AOÛT

Mercredi 17 août, 16h30 à 19h30
Collecte de sang
Espace Simone-de-Beauvoir

SEPTEMBRE

Dimanche 4 - journée
Courses hippiques
Dans le secteur du Ragon



Dimanche 4 - matin
Assemblée générale
Amicale des chasseurs
Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 10 - 9h à 13h
Forum des associations
Présence d'une cinquantaine de stands associatifs. Le public pourra s'inscrire pour la saison 2016-2017 pour différentes activités sportives - football, tennis, badminton, rugby, judo, boxe, basket, marche, pétanque, volley... - culturelles et de loisirs : théâtre, danse, chant, musique, arts plastiques, randonnées,

astronomie... Ou s'engager dans différentes activités solidaires.
Animations et marché fermier
Salle Olympique

Dimanche 11
Vide-grenier de Treillières brocante
Rue Simone-de-Beauvoir

Vendredi 16 - soirée
Assemblée générale
Renaissance du Haut-Gesvres
Espace Simone-de-Beauvoir

Samedi 17 et Dimanche 18
33^e journées européennes du patrimoine autour du thème : "Patrimoine et citoyenneté". Infos sur www.culturecommunication.gouv.fr

Mardi 20, 20h30
Assemblée générale
Treillières amicale laïque, salle Kyniska

Vendredi 23, 20h
Assemblée générale
AMAP de Treillières
Espace Simone-de-Beauvoir

OCTOBRE

Vendredi 14 octobre à 20h30
Festival Celtomania
projection d'un film-documentaire
La Bretagne par le sentier des douaniers, en présence du réalisateur Jérôme Delcourt.

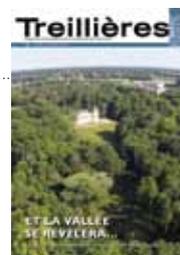


Long de 1500 km, ce chemin créé au cours des siècles pour surveiller les côtes, s'étire du Mont-Saint-Michel à l'estuaire de la Loire, en suivant l'extraordinaire découpe du littoral breton. Parcours aujourd'hui par des randonneurs,



ce sentier offre des points de vue exceptionnels sur les côtes les mieux protégées d'Europe. Le film propose une longue balade qui permet d'apprécier la richesse d'un patrimoine millénaire et de rencontrer ceux qui ont choisi de vivre dans ces espaces : artistes, pêcheurs, ostréiculteurs, goémoniers.
Espace Simone-de-Beauvoir
Entrée gratuite – infos au Service vie locale, tél. 02 40 94 68 57

Vendredi 28 - après midi
Belote, Amicale des retraités
Espace Simone-de-Beauvoir



Le prochain magazine de Treillières sera diffusé à partir du 17 octobre prochain

et couvrira la période allant jusqu'à la fin du mois de janvier 2017. Pour tout événement à faire paraître dans le magazine, merci d'adresser votre demande à mairie@treillieres.fr, avant le 23 septembre.

Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
Judi 23 juin	
Judi 30 juin	Judi 30 juin
Judi 7 juillet	
Vendredi 15 juillet	Vendredi 15 juillet
Judi 21 juillet	
Judi 28 juillet	Judi 28 juillet
Judi 4 août	
Judi 11 août	Judi 11 août
Vendredi 19 août	
Judi 25 août	Judi 25 août
Judi 1 ^{er} septembre	
Judi 8 septembre	Judi 8 septembre
Judi 15 septembre	
Judi 22 septembre	Judi 22 septembre
Judi 29 septembre	
Judi 6 octobre	Judi 6 octobre
Judi 13 octobre	

Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie.
Plus d'infos : www.trivolution.fr

Accessible À TOUS
02 28 07 90 12

Treill' air de Fête

Clap Son Cinéma



RUE
SIMONE DE BEAUVOIR

SAMEDI
25 JUIN
2016

16H00
21H00

CHICKEN FIVE . ZOHTA FAMILY . ELAN . AYERS
LA MACHINE A SWING . JURASSIC COLLECTIF . MATEO
TROUBLE 6 . LE BOUCHON DANSANT . KEJADENN
TREILLIERES MUSIQUE *gratuit - (complexe sportif)*
DANSE SPECTACLE ATELIER

